

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE L'ODYSSÉE

Réunion tenue le 21 février 2024, à 19h00.

Personnes présentes : Lydia Brunelle, Philippe Doré,
Geneviève Béland, Pascale-Julie Thériault,
Jessika Guénette Julie Boucher,
Marie-Chantal Arcand

Personnes absentes : Philippe VanChesteing, Pascale-Julie Thériault,
Geneviève Mercier Amélie Harkins

Invitées :

1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, PRISE DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

Mme Lydia Brunelle, présidente, déclare la séance ouverte à 19h12.

Une fois les présences prises, il y a constatation du quorum.

2.0 PAROLE AU PUBLIC

Aucun public

CEE 2023-2024-70

3.0 PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Mme Geneviève Béland

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour en ajoutant au point varia : date assemblée générale des parents.

Le projet de l'ordre du jour de la séance tel qu'approuvé est le suivant :

Projet d'ordre du jour

- 1- *Ouverture de l'assemblée, prise des présences et constatation du quorum*
- 2- *Parole au public*
- 3- *Lecture et adoption du projet de l'ordre du jour*
- 4- *Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 25 janvier 2024*
- 5- *Information de la direction*
 - Semaine du personnel
 - Sortie Domaine dernière journée d'école
 - Fin d'étape et semaine de relâche
- 6- *Information de l'équipe-école*
- 7- *Nouvelles du comité de gestion*
- 8- *Nouvelles du comité de parents*
- 9- *Adoption des activités et sorties éducatives*
 - Complexe Atlantide
- 10- *Critères d'admissibilité à la pîge*
- 11- *Date pour la pîge 2024*
- 12- *Modification nombre d'heures de bénévolat*
- 13- *Varia*
- 14- *Levée de la séance*

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4.0 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 25 JANVIER 2024

IL EST PROPOSÉ par : Mme Geneviève Béland

D'APPROUVER le procès-verbal de l'assemblée du 25 janvier 2024 avec le changement suivant :

Point #12 : nous allons payer le repas à tous les élèves 2 fois par année.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.0 INFORMATION DE LA DIRECTION

-Semaine du personnel : Mme Arcand remercie les parents pour le dîner offert à tous les membres du personnel.

-Sortie au Domaine dernière journée d'école : Il y a beaucoup de sorties à la fin de l'année. Présentement, nous n'avons pas d'options au cas où il pleuvrait. L'activité proposée n'est pas remboursable en cas de pluie. Donc, nous devons avoir une autre option. L'enseignante Katerine Beaudin, la responsable du comité événement, Mme Audrey Lesage, et la direction se rencontreront pour en discuter.

-Fin d'étape et semaine de relâche : Bulletin remis aux parents le 22 février 2024. Il y a un travail qui est fait afin d'informatiser les bulletins. Nous pourrions regarder avec le concepteur du nouveau site WEB pour y intégrer les bulletins.

La semaine de relâche est plus tôt cette année, ce qui cause des désagréments à plusieurs personnes, l'an prochain elle sera plus tard.

6.0 INFORMATION DE L'ÉQUIPE-ÉCOLE

-Aucune information.

7.0 NOUVELLES DU COMITÉ DE GESTION

-Lors de l'activité cabane à sucre, le comité sport organisera de belles activités sportives.

-Comité biblio : un budget lui a été octroyé pour un concours.

-Comité sécurité : le stationnement de L'Odyssée est encore problématique, beaucoup de parents y circulent. Les parents feront de la sensibilisation au retour de la relâche.

-Comité pédagogique : Les parents souhaitent faire une semaine du bien-être. Des ateliers sont déjà offerts aux élèves. Ils veulent également créer un endroit où les jeunes pourraient parler sans crainte d'être jugés.

-Arrêt pédagogique : Tout va très bien.

8.0 NOUVELLES DU COMITÉ DE PARENTS

-Plan de rattrapage : pour notre école, tout va bien, il y a du coenseignement et du tutorat qui sont offerts aux élèves ciblés.

-Éclipse du 8 avril prochain : Le transport en fin de journée sera annulé. Des lunettes adaptées seront distribuées à tous les élèves et aux membres du personnel. Le service de garde sera peut-être offert gratuitement.

-Calendrier scolaire : 2024-2025 est déjà approuvé.

-Il y a une consultation concernant la fusion de l'éducation aux adultes et la formation professionnelle afin d'améliorer le service offert.

-Transport scolaire : la communication avec les parents est difficile lors des changements de dernières minutes.

9.0 ADOPTION DES ACTIVITÉS ET SORTIES ÉDUCATIVES

- Complexe Atlantide : sera le 18 juin 2024. S'il pleut, on y va quand même à moins qu'il y ait des orages.

PROPOSÉ PAR : Mme Geneviève Béland

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10.0 CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ À LA PIGE

-Modification du point 2 : on ajoute « ou qui détient un poste permanent.
-Discussion sur le point 3 : on le laisse tel quel, mais on s'entend sur le fait que si nous avons plus de fratries à inscrire que le nombre de places disponibles, nous reviendrons sur la situation en CÉ pour discuter de la possibilité de permettre aux familles qui fréquentent l'école L'Odysée depuis plus longtemps de pouvoir avoir priorité.

11.0 DATE POUR LA PIGE 2024

La pige sera le 20 mars à 15h30.

12.0 MODIFICATION NOMBRE D'HEURES DE BÉNÉVOLAT

On ne change rien pour l'instant. Nous ferons au compte-rendu à la dernière rencontre du CÉ.

13.0 VARIA

Aucun point.

17.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Mme Jessika Guénette de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

Il est 20h53.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Marie-Chantal Arcand
Direction de l'école

CEE 2023-2024-73